

tions. La réforme des Régimens Allemands comprend deux Officiers avec les 25 Soldats par Compagnie, de façon qu'au lieu de 75 hommes qu'étoient ces Compagnies, elles ne sont plus que 50.

III. La Cour est présentement à *Compiègne*. Le Roi s'y est rendu le 30. Juin & y a été suivi par la Reine, Mgr. le Dauphin & Madame la Dauphine. On compte que ce voyage sera de six semaines, & qu'au retour de Sa Majesté le Comte de Kaunitz-Rittberg, Ambassadeur de la Cour Impériale de *Vienne*, fera son entrée publique à *Paris*. On ne parle à la Cour d'aucunes affaires importantes. Celle du différend avec les Anglois quant à certaines Isles de l'*Amérique*, demeure toujours au même état, les Commissaires de part & d'autre n'y avançant point.

IV. C'est à la Régence de *Tripoli* qu'il a été question de déclarer la guerre, à cause de divers mauvais traitemens que quelques Capitaines de Navires Provençaux avoient reçus des Bâtimens de cette Régence, & sur-tout d'un renégat de la *Ciotat*, qui, en abandonnant le Christianisme pour aller embrasser le Mahométisme à *Tripoli*, avoit conçu la plus violente haine contre sa Nation. On assure que la Cour a voulu que ce misérable lui fût remis, & que le Bey & son Conseil ayant osé le refuser, elle s'étoit déterminée à faire partir une Escadre chargée d'annoncer aux Tripolitains qu'au cas d'un refus ultérieur ou de délai, elle bombarderoit leur Ville & leur Port jusqu'à les détruire de la même manière qu'il est arrivé en 1728, pour leur apprendre que l'on n'offense pas impunément un grand Roi. L'Escadre destinée à cet effet étant partie de *Toulon* & s'étant présentée devant *Tripoli*, a